



N° de résolution  
ou annotation

P.U.  
Travaux ? ? ?

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de La Bostonnais que se tenait le 13 avril 2021 par conférence téléphonique à 18 h 30. La rencontre se déroulait sous la présidence de la mairesse Rachel Fluet et en présence des conseillers François Baugée, François Descarreaux, Guy Laplante, Robert Veillette, Renée Ouellette, et Isabelle Verreault formant tous quorum. La secrétaire-trésorière adjointe madame Louise Drolet agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 9 mars 2021
4. Correspondances
  - 4.1 Ministère de l'Environnement/Subvention redevances matières résiduelles pour 2020.
  - 4.2 Les Agrégats Dany Morissette/Suivi travaux pont Ducharme.
  - 4.3 Ministère des Transports/Analyse de la demande de la Municipalité concernant la sécurité à l'accès au pont Thiffault par la route 155 Nord.
  - 4.4 Ministère des Affaires municipales/Dernier versement de l'aide financière COVID-19.
  - 4.5 Sécurité incendie Agglomération de La Tuque/Prévention d'alarmes incendie non fondées
  - 4.6 FQM/Reprt de paiement de la somme payable à la SQ
  - 4.7 Ville de La Tuque/subvention gouvernementale de 1 406 \$ disponible en lien avec la législation du cannabis
  - 4.8 Ristourne 719 \$/MMQ 2020
  - 4.9 Demande pour l'implantation d'un bâtiment industriel
5. Affaires découlant
  - 5.1 Suivi des démarches effectuées pour trouver un d.g.
  - 5.2 Suivi C.C.U.
  - 5.3 Suivi dissidence
6. Affaires nouvelles
  - 6.1 Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) (résol)
  - 6.2 Ajustement salarial temporaire de la secrétaire-trésorière adjointe (résol)
  - 6.3 Autorisation pour que les élu(e)s puissent faire des commissions sans aucune forme de rémunération (résol)
  - 6.4 Adoption rapport d'activités annuel - juillet 2019 à juillet 2020 (résol)
  - 6.5 Engagement temporaire contractuel d'une consultante en administration (résol)
  - 6.6 Vacances estivales du bureau municipal (hôtel de ville) (résol)

Procès-verbal du 13 avril 2021





N° de résolution  
ou annotation

2021-04-01

2021-03-02

- 6.7 Vente aux enchères (résol.)
- 6.8 Demande d'accès à l'information
- 7. Trésorerie
- 7.1 Adoption des dépenses mensuelles du mois de mars 2021 (résol.)
- 8. Permis de construction
- 9. Période de questions
- 10. Tour de table des conseillers et du maire
- 11. Clôture de l'assemblée
- 12. Levée de l'assemblée

**1. Ouverture de la séance (18 h 30)**

La mairesse Rachel Fiset souhaite la bienvenue et fait la lecture d'un extrait du code de déontologie des élus municipaux. L'ouverture de la séance est proposée par le conseiller Robert Vellelette et secondée par la conseillère Renée Ouellette.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté sur proposition de la conseillère Renée Ouellette et appuyé par la conseillère Isabelle Verreault avec l'ajout des items 4.9 Demande pour l'implantation d'un bâtiment industriel, 5.2 Suivi C.C.U., 5.3 Suivi dissidence et 6.8 Demande d'accès à l'information.

**3. Adoption du procès-verbal du 9 mars 2021**

Le procès-verbal est adopté sur proposition de la conseillère Renée Ouellette et appuyé par le conseiller François Descarreaux.

**4. Correspondances**

- 4.1 Lettre du ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques nous mentionnant qu'un montant de 4 385.12 \$ nous a été attribué comme subvention dans le cadre du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles pour l'année 2020.
- 4.2 Courriel des Agrégats Dany Morissette Inc pour nous aviser que les travaux concernant l'arche du pont couvert ainsi que la pancarte indiquant la hauteur ont été complétés et que la suite des travaux sera effectuée ce printemps.
- 4.3 Courriel du Ministère des Transports pour nous informer que le Ministère procède à l'analyse de notre requête du 18 février dernier concernant notre demande en ce qui a trait à la sécurité à l'accès au pont Thiffault par la route 155 Nord.
- 4.4 Lettre reçue du Ministère des Affaires municipales nous avisant qu'un montant de 10 107 \$ sera déposé dans le compte de la Municipalité le 31 mars 2021 ce qui constitue le dernier versement de l'aide financière de 32 341 \$ prévue pour la COVID.
- 4.5 Correspondance de la Sécurité incendie de Ville de La Tuque concernant la prévention d'alarmes non fondées nous indiquant ceci : *En vertu du règlement adopté le 21 juin 2016, des frais pourraient être facturés, par Ville*  
*Procès-verbal du 13 avril 2021*





N° de résolution  
ou annotation

*de La Tuque, aux responsables des établissements, si nous avons à nous déplacer pour une récidive d'alarme non fondée à votre propriété. Les frais seront applicables seulement en cas de récidives ou de négligence, et ce, au courant d'une période consécutive de douze (12) mois.*

- 4.6 Courriel de la FQM concernant les sommes payables pour les services de la Sûreté du Québec. Comme l'an passé les versements sont reportés au 30 septembre au lieu du 30 juin et le dernier versement est dû le 1<sup>er</sup> décembre 2021.
- 4.7 Courriel de Ville de La Tuque nous informant qu'une subvention gouvernementale de 1 406 \$ est disponible d'ici le 1<sup>er</sup> mai pour La Bostonnais pour des actions en lien à la légalisation du cannabis; affichage, dépliant, etc.
- 4.8 Lettre de la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) concernant notre ristourne de 719 \$ pour l'année 2020, suite au renouvellement du contrat d'assurance de notre organisation.
- 4.9 Courriel envoyé à l'inspecteur concernant une demande pour avoir un terrain fourni par la Municipalité, une exemption de taxes et que la Municipalité fournisse un investissement de 10% pour un projet de construction d'un bâtiment industriel à des fins de production de cannabis.

Une lettre sera expédiée au citoyen qui a fait cette demande.

#### 5. Affaires découlant

- 5.1 Suivi des démarches effectuées pour trouver un d.g. La mairesse fait un compte-rendu des démarches qui ont été réalisées depuis décembre 2020 afin de trouver un directeur général.
- 5.2 Suivi C.C.U. : Dossier en attente d'un d.g.
- 5.3 Suivi dissidence : Dossier clos après discussion avec M. Serge Pinard de la Commission municipale, celui-ci contactera les élus pour donner ses explications.

#### 6. Affaires nouvelles

- 6.1 Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de La Bostonnais a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versements de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de la Bostonnais doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST;**

**PROPOSÉ PAR :** Le conseiller François Descarreaux

**APPUYÉ PAR :** La conseillère Renée Ouellette

*Procès-verbal du 13 avril 2021*

2021-04-03







N° de résolution  
ou annotation

2021-04-04

6.2

**Ajustement salarial temporaire secrétaire-trésorière adjointe**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de La Bostonnais n'a plus de directeur général par intérim depuis le 19 mars 2021;

**CONSIDÉRANT QUE** l'absence d'un directeur général engendre un surplus de travail clérical important pour la secrétaire-trésorière adjointe et que sa propre charge de travail n'a pas pour autant été diminuée;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST;**

**PROPOSÉ PAR :** La conseillère Renée Ouellette

**APPUYÉ PAR :** Le conseiller Robert Veillette

**ET RÉSOLU** unanimement par les membres du conseil.

**QUE** la secrétaire-trésorière adjointe madame Louise Drolet reçoive une rémunération de 30 \$/hre pour l'augmentation de la charge de travail clérical d'une demi-fonction supplémentaire à la suite du départ du d.g. par intérim le tout rétroactif à compter du 19 mars 2021 et ce jusqu'à ce qu'un nouveau directeur général soit engagé et qu'il soit fonctionnel et autonome.

*Procès-verbal du 13 avril 2021*





N° de résolution  
ou annotation

2021-04-05

6.3 **Autorisation afin que les élu(e)s puissent faire des commissions sans aucune forme de rémunération**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de La Bostonnais est en manque de personnel;

**CONSIDÉRANT QUE** la surcharge de travail de tous les employés et que le temps passé à faire des commissions (aller en ville chercher les achats effectués) réduit le temps consacré à effectuer leur travail;

**CONSIDÉRANT QUE** des élu(e)s sont disponibles afin d'effectuer cette tâche;

**CONSIDÉRANT QUE** cette demande a été validée auprès de M. Serge Pinard du MAMH et que ceci est légal en autant qu'aucune rémunération monétaire ne soit attribuée à l'élu(e);

**EN CONSÉQUENCE, IL EST;**

**PROPOSÉ PAR :** Le conseiller François Descarreaux

**APPUYÉ PAR :** Le conseiller Robert Veillette

**ET RÉSOLU** unanimement par les membres du conseil.

**QUE** les élus soient autorisés à effectuer le ramassage des articles commandés par les employés autorisés à en faire l'achat, le tout de façon bénévole.

2021-04-06

6.4 **Adoption – Rapport d'activités annuels 2019-2020 Schéma couverture de risque incendie**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de La Bostonnais doit adopter par résolution et transmettre annuellement au ministre de la Sécurité publique un rapport d'activité du schéma de couverture de risque d'incendie pour l'exercice précédent et les projets pour la nouvelle année en matière de sécurité;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de la Bostonnais doit assurer le suivi de la mise en œuvre du schéma de couverture de risque en sécurité incendie;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST;**

**PROPOSÉ PAR :** Le conseiller Robert Veillette

**APPUYÉ PAR :** La conseillère Isabelle Verreault

**ET RÉSOLU** unanimement par les membres du conseil.

**QUE** le conseil municipal prenne acte et approuve le rapport d'activités annuel de mise en œuvre du schéma de couverture de risque incendie pour la période de juillet 2019 à juillet 2020.

2021-04-07

6.5 **Engagement contractuel temporaire d'une consultante en administration**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de La Bostonnais n'a plus de directeur général par intérim depuis le 19 mars 2021;

Procès-verbal du 13 avril 2021





N° de résolution  
ou annotation

**CONSIDÉRANT QUE** le budget a été confectionné par l'ancienne directrice générale sous les ordres de la Commission municipale et que celles-ci avaient demandé que ce budget soit fait au minimum de dépenses sans projet ou extras;

**CONSIDÉRANT QUE** pour le bon fonctionnement de la Municipalité il nous faut connaître les différents dossiers en cours et les démarches à faire afin de respecter les délais et qu'il n'y a pas eu de transfert de connaissance d'effectué étant donné que nous n'avions pas de directeur général;

**CONSIDÉRANT QU'**en novembre prochain il y aura des élections générales et donc sûrement de la formation et/ou support à donner au nouveau directeur général puisque c'est le rôle de celui-ci d'être président d'élection;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST;**

**PROPOSÉ PAR :** La conseillère Renée Ouellette

**APPUYÉ PAR :** Le conseiller François Descarreaux

**ET RÉSOLU** unanimement par les membres du conseil.

**QUE** madame Michelle Cantin qui a été directrice générale pendant trois ans soit engagée temporairement comme consultante pour l'année 2021 au taux horaire net de 25 \$/hre tel qu'il avait été fixé par la Commission municipale pour l'élection partielle et ce rétroactivement au samedi 3 avril 2021. Madame Cantin devra nous fournir une facture des heures effectuées en personne ou par consultation téléphonique pour la Municipalité afin de recevoir son paiement.

2021-04-08

6.6

**Vacances estivales du bureau municipal (hôtel de ville)**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de La Bostonnais opère avec des effectifs réduits;

**CONSIDÉRANT QU'**afin que les employés de bureau puissent bénéficier de leurs vacances sans que ça occasionne un surplus de travail à leurs retours ou que l'on doive engager du personnel pour les remplacer;

**CONSIDÉRANT QU'**après vérification de la légitimité de cette démarche auprès du MAMH et que d'autres municipalités ferment aussi les bureaux municipaux pour la période des vacances de la construction;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST;**

**PROPOSÉ PAR :** Le conseiller François Baugée

**APPUYÉ PAR :** Le conseiller Robert Veillette

**ET RÉSOLU** unanimement par les membres du conseil.

**QUE** dorénavant le bureau municipal (hôtel de ville) sera toujours fermé lors des vacances estivales de la construction. Donc pour cette année le bureau municipal sera fermé du 18 au 31 juillet 2021, retour le 2 août 2021. Cependant, les collectes auront lieu aux jours prévus et un numéro de téléphone sera fourni pour les urgences.

Procès-verbal du 13 avril 2021







N° de résolution  
ou annotation

2021-04-09

#### 6.7 Vente aux enchères

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de La Bostonnais a en sa possession divers objets qui sont en très bonnes conditions;

**CONSIDÉRANT QUE** ces objets ont été acquit pour un projet qui n'existe plus;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a la volonté d'offrir aux citoyens de La Bostonnais la possibilité d'acheter ces objets, selon le Code municipal du Québec art 6.1 : *Sauf disposition contraire, l'aliénation (vendre à perte, donner) de tout bien doit être réalisé à titre onéreux (fait faire bénéfice). Le secrétaire-trésorier doit publier mensuellement un avis portant sur les biens d'une valeur supérieure à 10 000 \$ qui ont été aliénés par la Municipalité autrement que par enchère ou soumission publique. L'avis doit décrire chaque bien et indiquer, en regard de chacun le prix de l'aliénation (vente) ainsi que l'identité de l'acquéreur. Les articles mis en vente aux enchères devront être évalués par une personne compétente en la matière. Aucun élu, ni employé municipal ne peut participer à cette vente aux enchères;*

**EN CONSÉQUENCE, IL EST;**

**PROPOSÉ PAR :** La conseillère Isabelle Verreault

**APPUYÉ PAR :** Le conseiller Guy Laplante

**ET RÉSOLU** unanimement par les membres du conseil.

**QUE** lorsque les biens seront inventoriés et évalués un avis sera publié sur le babillard extérieur de l'hôtel de ville et sur le site internet de la Municipalité afin d'annoncer la date prévue de la vente aux enchères.

#### 6.8 Demande d'accès à l'information

La mairesse mentionne que selon l'article 8 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* c'est le plus haut fonctionnaire au sein d'un organisme public qui est responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels. Donc, comme nous n'avons plus d'employé qui occupe ce poste toutes les demandes d'accès à l'information seront traitées lorsque nous aurons un d.g.

#### 7 Trésorerie

2021-04-10

#### 7.1 Adoption des dépenses du mois de mars 2021

**CONSIDÉRANT QUE** conformément au règlement 3-19, « Règlement décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire », la secrétaire-trésorière adjointe de la Municipalité a déposé au conseil dans les délais prescrits un rapport des dépenses et des paiements qu'elle a autorisés;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du comité de finances, la conseillère Renée Ouellette et la conseillère Isabelle Verreault, ainsi que le conseil ont pris connaissance de la liste de toutes lesdites dépenses pour le mois de mars 2021;

**CONSIDÉRANT QUE** ces dépenses mensuelles respectent les prévisions budgétaires adoptées en début d'année;

Procès-verbal du 13 avril 2021





N° de résolution  
ou annotation

**EN CONSÉQUENCE, IL EST;**

**PROPOSÉ PAR :** La conseillère Renée Ouellette

**APPUYÉ PAR :** Le conseiller François Baugée

**ET RÉSOLU** unanimement par les membres du conseil.

**QUE** le conseil municipal adopte les dépenses mensuelles de mars 2021, telles que soumises par le personnel.

**8. Permis de construction**

Pour le mois de mars 2021, 12 permis émis pour une valeur totale de 403 600 \$ rapportant 632 \$.

**9. Période de questions**

Aucun public admis avec la pandémie, mais possibilité d'adresser des questions par courriel ou dans la boîte aux lettres à l'entrée de l'hôtel de ville.

**10. Tour de table des conseillers et de la mairesse**

Le conseiller François Baugée est très content de la réunion et a hâte qu'on puisse se réunir. Il souhaite une bonne soirée à tous.

Le conseiller François Descarreaux est aussi content de la réunion, tout le monde travaille fort pour faire avancer les travaux, le beau temps arrive et mentionne qu'il est important de se faire vacciner.

Le conseiller Guy Laplante souhaite une bonne soirée et a hâte qu'on puisse se revoir.

La conseillère Robert Veillette remercie tout le monde, il est désolé pour l'enregistrement et nous souhaite un d.g.

La conseillère Renée Ouellette est contente de vous parler, elle mentionne que les nids-de-poule seront bouchés bientôt et que les travaux débiteront sous peu. Mentionne d'être prudents concernant la COVID.

La conseillère Isabelle Verreault souhaite une bonne soirée, elle mentionne avoir hâte de rencontrer les citoyens afin de pouvoir discuter en personne.

La mairesse remercie tous les conseillers, elle mentionne que les réunions sont agréables et elle nous souhaite un d.g. rapidement.

**11. Clôture de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, on peut clore l'assemblée.

**PROPOSÉ PAR :** Le conseiller François Baugée

**APPUYÉ PAR :** La conseillère Renée Ouellette

**12. Levée de l'assemblée**

L'assemblée est levée à 19 h 20.

  
Rachel Fiset, mairesse

  
Louise Drolet, sec-trés adjointe

Renée Ouellette  
maresse

Directrice générale

Procès-verbal du 13 avril 2021

